[illegible] Nouvelle-Orléans [illegible]

MEDICAMENTS.

SALSEPAREILLE DE BULL.

En quart de bouteille et d'une force six fois supérieure à la plus part des Salsepareilles de Honduras, et n'importe quelque autre préparation semblable, faite en Amérique.

PRIX $1 LA BOUTEILLE OU 6 BOUTEILLES POUR $5. Il a été reconnu depuis plusieurs années que, la Salsepareille prise et préparée d'une manière convenable, était une panacée infaillible pour toutes les maladies provenant des impuretés du sang, de l'usage du mercure, des boissons spiritueuses et des abus de la jeunesse. Nous affirmons avec confiance, que L'EXTRAIT DE LA SALSEPAREILLE DE JOHN BULL est aujourd'hui le seul remède de ce genre, d'une force régulière, et préparé d'après les principes stricts de la science. La Salsepareille, employée à la préparation de ce remède, est toujours soumise à l'épreuve des agens chimiques avant d'être concentrée, afin d'acquérir la certitude de sa valeur.

La Salsepareille de Bull contient également des extraits de plusieurs plantes médicinales, et de cette combinaison résulte L'AGENT CURATIF LE PLUS ACTIF QUI AIT ENCORE ÉTÉ DONNÉ AU MONDE.

Cette médecine employée selon la formule, guérit invariablement les maladies suivantes: Scrofules, Cancers, Tumeurs, Eruptions sur la peau, Erysipèles, Maladie chronique des yeux, Rhumatisme, Douleurs dans les os et jointures, Vieilles plaies et Ulcères, Gonflement des glandes, Syphilis, Dyspepsie, Maladies du foie, Maladie résultant de l'emploi du mercure, perte d'appétit, douleur de côtés et d'épaules, débilité générale, assoupissement, Jaunisse, Constipation, Mal de gorge, Bronchites, Rhumes, maux d'estomac, affections des poumons, et toutes les autres maladies tendant à produire la Phtisie. Irrégularités chez les femmes, abattement d'esprit, faiblesse, transpiration, imprudences, maladies chroniques de la constitution, &c. Ce remède est un tonique très agréable à boire, et un excellent purgatif, supérieur au BLUE LICK, à la poudre de Seidlitz ou à l'eau de Seltz.

BONS TÉMOIGNAGES.

Le OHIO STATE JOURNAL s'exprime ainsi sur la Salsepareille de Bull:

"ELLE N'A PAS D'ÉGALE." Cette assertion n'est point exagérée. Les effets merveilleux dont nous avons été témoins, et la vente considérable qui a eu lieu depuis deux mois que cette Salsepareille a été introduite dans notre ville, sont une preuve évidente de ce que nous avançons. Toutes les personnes qui en ont fait usage attestent que c'est un dépuratif du sang sans égal.

☞ Lisez encore et vous serez convaincu que **la Salsepareille de Bull est la merveille du monde!** et qu'elle vous guérira, quel que soit le temps que vous ayez été affligé de votre maladie.

Voici ce que pensent les Médecins et les Apothicaires, de **la salsepareille de Bull.**

Louisville, 31 mai 1849.

M. JOHN BULL. Monsieur — J'ai long temps souffert [illegible] ... P. H. OWEN.

RHUMATISME.

Que toutes les personnes affligées de cette affreuse maladie, lisent ce qui suit; elles apprendront par là ce qu'elles sont encore à espérer.

M. J. BULL. Monsieur — J'ai été affligé pendant trois ans d'un rhumatisme des plus aigus. J'ai souffert tout ce que l'on peut souffrir. J'ai essayé tous les remèdes, mais je désespérai de ma guérison, lorsque l'on m'engagea à employer votre Salsepareille. Je le fis, et depuis ce moment, mon rhumatisme a disparu, et ma santé est complètement revenue. Voici plusieurs mois que ma guérison s'est opérée [illegible] ... ISHAM BRIGGS. ... 12 Mai 1848.

Dr. Wm. T. Prentiss.

M. BULL — J'ai employé votre Salsepareille avec le plus grand succès dans les affections cutanées et syphilitiques [illegible] ... dans le cas où les médecins ne taxent pas ce composé.

W. T. PRENTISS, M. D.

Lewisport, Ky 4 déc. 1847.

[illegible]

AVIS AUX FEMMES.

La Salsepareille de J. Bull est un des meilleurs remèdes pour les femmes [illegible] ...

BEAUTÉ ET BLANCHEUR DE LA PEAU.

[illegible]

MEILLEURS TÉMOIGNAGES.

[illegible] Louisville, 28 décembre 1848. Dr. JAS M. MOORE.

[illegible] JAS. M. MOORE, D.

[illegible] L. P. YANDELL, M. D. Professeur de Chimie au Collège Médical de Louisville.

[illegible] Louisville, 30 mars 1849. M. PYLES, M. D. Médecin résident, attaché à l'hôpital de la Marine.

SALSEPAREILLE DE BULL. [illegible]

[illegible] J. WRIGHT & CO., 151, rue de Chartres.

CHERRY PECTORAL D'AYER,

Pour la guérison des Toux, Rhumes, Enrouemens, Bronchites, Coqueluche, Croup, Asthme et Consomption.

Ce remède possède pour toutes les maladies de la gorge et des poumons [illegible] ... *Cherry Pectoral* de AYER ...

[illegible] ... *Cherry Pectoral* ...

VERITABLE

HUILE DE FOIE DE MORUE,

DE RUSHTON, CLARK & CO.

[illegible]

Ι Σ Φ

GOUTTES Grecques de FANCHER.

[illegible] ... Fancher, No ... New-York ... E. D. BEACH ... Alabama, Mississippi, Arkansas, Texas et Floride. 11 fév—1an

Dr. FRYER, Docteur Indien,

GRADUÉ régulier du jardin botanique de la nature et du collège médical du sens commun, a fait depuis trente ans sa profession de l'étude des herbes et guérit journellement plus de maladies qu'aucun médecin de la Nlle Orléans.

☞ Son cabinet est ouvert de 6 heures A. M. à 9 heures P. M.

Tous les ordres affranchis contenant $5 seront promptement remplis.

☞ Résidence et cabinet, rue des Français, No 32, 3me Municipalité, Nlle-Orléans.

W. & F. FRYER, Docteur Indien.

VIN ROUGE—300 barriques vin rouge, St-Julien Médoc, 100 do de St-Estèphe; 10 barriques St-Emilion, 400 caisses vin St-Julien Médoc, à vendre par FAUL JUGE FILS & CO. 27, rue St-Louis

Ficelles—3 tonneaux ficelles françaises, 1 do fil pour voiles, à vendre par B. TURPIN, 26, Vieille Levée

SALSEPAREILLE DE SANDS,

en quarts de bouteilles,

Pour purifier le sang et pour la guérison de la scrofule ou mal de roi, maladies causées par le mercure, les rhumatismes, éruptions de la peau, ulcères, maladies de foie, dyspepsie, bronchite, la pierre, consomption, fièvres, maladies de femmes, érysipèles, manque d'appétit, bourgeons, boutons, débilité générale, &c.

CETTE préparation a subi l'épreuve de plus de 14 ans d'expérience, depuis le moment où elle a été offerte au public. Pendant ce temps de nombreuses contrefaçons ont été imaginées, qui toutes fondaient leur droit à la confiance publique sur les vertus curatives renfermées dans la racine de la salsepareille, dont la réputation et l'usage universel ont été établis à la suite des cures merveilleuses opérées par la présente préparation. Quoique la racine de Salsepareille en forme la base, elle renferme néanmoins d'autres principes curatifs extraits de divers végétaux de grandes vertus, et c'est à la manière particulière et scientifique de combiner ces différens éléments que doit être attribué le succès de la préparation.

Maladie de Foie et Scorbut.

New-York, 27 juillet 1849.

MM A B et D. Sands—Messieurs: Les expressions ne peuvent que faiblement exprimer ma reconnaissance, et je vous annonçant que ma femme a été parfaitement guérie par l'usage de votre précieuse salsepareille. [illegible] ... Je suis respectueusement, &c. J. FLINT, N. D.

Préparée et vendue en gros et en détail par A. B. & D. Sands, droguistes et chimistes, 100, rue Fulton, encoignure William, New-York. Vendue aussi par presque tous les pharmaciens des Etats-Unis et du Canada. Prix: $1 la bouteille, 6 bouteilles pour $5.

A vendre par Sickles & Co. H. Kennedy, F. P. Daronge, J. H. Wright & Co., I. J. Dufilho, Nouvelle-Orléans. J. Tucker, Mobile, et P. H. M. Graw, Natchez. 7 janv—1an,3pa

Ville et Comté de New York, ss.—Ferrier Nazer, après avoir été dûment assermenté, déclare que le document qui précède et auquel il a souscrit son nom est vrai et authentique. Fait et assermenté devant moi le 26 juillet 1849. C. S. WOODHULL, maire.

Extrait d'une lettre reçue d'un médecin du Maryland.

Cambridge Md. 5 octobre 1850.

Messrs. Sands. Messieurs: Ma petite fille était affligée depuis quelque temps de maux de tête et des yeux [illegible] ...

LE CÉLÈBRE BITTER OXIGÉNÉ

SANS ALCOOL.

Est un remède infaillible contre

La Dyspepsie

Dans toutes ses formes.

TELLES que: douleurs à l'estomac, aigreurs, constipation, perte d'appétit [illegible] ... REED, BATES & AUSTIN, Droguistes en gros, No 26, Merchants' Row, Boston. Agent-général. Prix de la bouteille—$1, 6 bouteilles $5. A vendre à la Nouvelle-Orléans chez

J. WRIGHT & CO., 151, rue Chartres.

☞ Attention—Chaque bouteille du véritable Bitter Oxigéné [illegible] ... GEO. B. GREEN ... REED, BATES ET AUSTIN, seuls agents généraux.

BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX—225 caisses en débarquement des navires St-Louis, Silsa Holmes, Aberdeen, barque Rainbow, James Cooker [illegible] ... J. HOBBS & CO. Successeurs de E. G. HOBBS & Co., 12, Douane.

BEURRE—40 tierçons beurre [illegible] à vendre par E. J. HART & CO. 79, rue Tchoupitoulas

POIVRE ET PIMENTO—[illegible] à vendre par E. J. HART & CO. 79, rue Tchoupitoulas

FRUITS—25 barils petits raisins, 2 caisses citrons candis, 10 boucauts candis, 25 do ringenbire conservés, à vendre par E. J. HART & Co. 79, Tchoupitoulas.

PAPIER—A lettre, à écolier et anglais, pour copies, 34 caisses à vendre par E. J. HART & Co. 79, Tchoupitoulas.

Pour le marché Mexicain.

50 balles Impériales.
10 do Lastings en couleur.
10 do alpaca et bayettas.
100 caisses coton à chemise, blanc.
25 do platillas et estopillas.
15 do bretagnes et creas.
10 do coutil blanc et en couleur.
40 do cotonnade et denims.
25 balles indienne bleue et en couleur.
6 caisses schall en crêpe blanc do
10 do mouchoirs et foulards de soie.
20 balles toile à drap de Russie.
A vendre par McDOWELL, MILLS & Co, 96, Gravier

Toile.

25 caisses toile d'Irlande supérieure.
1 balles toile Manille
6 caisses mousseline suisse assortie.
3 balles tapis en toile pour plancher et escalier.
3 caisses linge de table, nappe, serviette, &c.,
10 do linon à moustiquaire blanc et écru.
20 do batistes à raie en toile "Union."
10 do toile à drap et à taie d'oreiller.
A vendre par McDOWELL, MILLS & Co, 96, Gravier

Bois de construction—Bois de construction.

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blanchis, tels que planches, planches à volige, &c. [illegible] ... DE POUILLY & GAGNET.

Charrues, Charronnage Quincaillerie.

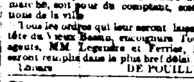

Les soussignés étant les seuls agents, pour la vente des Charrues de Maysville, Kentucky, des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, ont en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures.

SAVOIR:

125 charrues de Hall en fer battu, sans coutre,		No 1	$5 00
103	"	avec	7 00
67	"		9 00
28	"		12 00
8	" Flukes		12 00
7	"		15 00
10	" Sub soil		7 00
73	" Ballenger en fer battu sans coutre,	No 1	5 00
150	" avec coutre,	No 1	7 00
98	" avec coutre,	No 2	9 50
52	" avec coutre,	No 3	11 00
15	" Flukes	No 1	12 00
11	"	No 2	15 00
10	" Hollanger (Yankee extended Bar,)	No 1	3 25
36	" Extended bar,	No 2	4 75

Avec un assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir: chaînes, clous coupés et forgés, haches de Hunt, pelles à douille et Irlandaises, pioches à plaques et à gonds [illegible] ... HOGAN & TUREAUD, encoignure Douane et Levée. 1er jan

Avis aux Constructeurs.

J. P. SIMPSON,

Nos. 11 & 12, au débarcadère de Covington, Bassin Neuf.

Agent des Moulins de Magnolia,

A est autorisé à fixer le prix des planches préparées en pin jaune pour planchéyer, des madriers, voliges, &c. de la manière suivante, prix au chantier: [illegible]

RIZ—150 tierçons Caroline; 100 boîtes fromage de Goshen; 250 do Bury, anglais; 100 do Pine Apple; 50 caisses cornichons assortis; 130 do tabac à priser "Rock et Honey Dew"; 10 barils pêches sèches; Paris et blanc de Florence; 100 caisses savon Excelsior; 10 barils de vernis; 20,000 cigares de Cuba; 40 douzaines cruches de Grenier ... W. H. BUNNELL, 10, rue Gravier

AMBYNTHE—50 caisses absynthe Pernod ... FAUL JUGE FILS & Co ... 27, St-Louis

CONSEIL GÉNÉRAL.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLÉANS, 7 janvier 1852.

Conseil Général.

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Séance extraordinaire de samedi 3 janvier 1852.

Ordonnance

Pour établir un taux uniforme de taxes et de licences sur les professions, métiers et autres occupations, sur les voitures, charrettes, drays et autres véhicules.

Il est ordonné par le Conseil-Général de la ville de la Nlle-Orléans,

Art. 1er. A dater du 1er janvier 1852, les taxes et licences pour professions, métiers et autres occupations dans la ville et la paroisse de la Nlle-Orléans, et sur les voitures, charrettes, drays et autres véhicules, dans la dite ville et paroisse, seront fixées, assessées et les collecteurs aux taux et jusqu'à concurrence de la somme ci-après énumérés.

Art. 2. Il sera prélevé annuellement une taxe de deux cent cinquante piastres, sur tout propriétaire de débit de liqueur, de taverne, de cabaret, de café, de jardin de plaisir, d'amphithéâtre pour les combats de coq, ou de tout autre établissement où se vendent en détail des liqueurs spiritueuses en moindre quantité qu'à la bouteille ou à la pinte [illegible] ...

[illegible]

Art. 5. Il sera prélevé annuellement une taxe de quarante piastres.

Sur tout marchand en gros et en détail, [illegible] négociants, quelque soit le genre de commerce, pourvu qu'il ne trafique pas en liqueurs spiritueuses ou en vins;

Sur tout marchand commissionnaire, prêteur sur gages, courtier de change, changeur.

Sur tout banquier ou toute personne dont la principale occupation est d'acheter ou de vendre des traites;

Sur tout agent d'une banque non incorporée en dehors de la Louisiane, employé à acheter et à vendre des traites pour le compte de la dite banque étrangère.

Sur tout propriétaire ou preneur d'une presse à coton,

Sur tout fabricant de soda ou autres eaux minérales qui sont vendues en gros;

Sur tout propriétaire de restaurant ou de tout établissement où l'on donne à manger, où il ne se vend ou ne se débite à une barre ni vins ni liqueurs et où aucune liqueur et aucun vin n'est vendu ou fourni, autrement que comme un accessoire aux repas;

Sur tout propriétaire d'une écurie où sont tenus, pour être loués, des chevaux, des voitures, des wagons.

Sur tout trafiquant en médicaments brevetés.

Sur tout distillateur ou fabricant de cordiaux ou de sirop.

Sur tout marchand de vivres pour les navires, tout marchand de meubles ou facteurs de pianos, et en général sur toute personne qui tient un magasin ou bureau pour la vente de matériaux, produits, ou marchandises en gros et en détail, ou en gros seulement;

Sur toute personne employée activement comme agent d'une compagnie particulière ou comme représentant de cette compagnie;

Sur tout propriétaire d'un hôtel ou d'une pension publique ou particulière capable de recevoir plus de cinquante et non plus de cinquante pensionnaires. Les pensions capables de recevoir plus de cent pensionnaires paieront trois cents piastres.

Art. 6. Il sera prélevé annuellement une taxe de vingt piastres:

Sur tout grocer, marchand, trafiquant, pharmacien, coutelier, ou tout autre personne qui tient un magasin ou une boutique pour la vente de produits ou marchandises en détail seulement;

Sur tout colporteur et tout marchand vendant des marchandises dans des drays, charrettes ou voitures de toute espèce, indépendamment de celle qui frappe le dray, la charrette ou le véhicule.

Sur tout propriétaire d'un entrepôt où sont emmagasinés des produits ou marchandises, chaque entrepôt devra payer la totalité de la taxe.

Sur tout courtier de navires, de produits, de marchandises, de propriétés foncières, de maisons, de coton et autre courtier.

Sur tout fournisseur de marine ou tout agent de bateaux à vapeur;

Sur tout maître constructeur ou toute autre personne prenant des travaux à entreprise, tel que le pavage des rues, la construction de canaux, la construction de levées;

Sur tout propriétaire d'une écurie où sont reçus des chevaux, des mulets, &c., pour leur entretien seulement.

Sur tout propriétaire d'un chantier de bois de chauffage, de bois de construction ou de charbon,

Sur tout propriétaire d'un établissement de bains.

Sur tout propriétaire d'un salon où se vendent des crèmes ou des sorbets.

Sur tout détaillant de marchandises de seconde main.

Sur tout propriétaire d'une pension particulière ou publique capable de recevoir six au moins et cinquante pensionnaires au plus.

Art. 7. Il sera prélevé annuellement une taxe de dix piastres.

Sur tout propriétaire d'un débit d'huîtres non ouvertes, les débits d'huîtres rouges seront soumis à la même taxe que les restaurants et les maisons où l'on donne à manger.

Sur tout propriétaire d'une boutique ou d'un magasin où l'on vend seulement des fruits; ceux qui vendront autre chose que des fruits devront payer $20 ou de $40, selon le cas.

Sur tout propriétaire d'un bureau de placement.

Art. 8. Tout maître boulanger, barbier, forgeron, menuisier, charron, carrossier, [illegible] ... horloger, teinturier, marchand de modes, graveur, fondeur, ferrier, armurier, vitrier, orfèvre, chapelier, coiffeur, fabricant de bottes, sellier, ébéniste, lithographe, serrurier, maçon, tailleur de marbre, modeleur en plâtre de Paris, marchand d'objets de mode et de fantaisie, opticien, peintre, plâtrier, parfumeur, plombier, fabricant de pompes, colleur de tentures, rafineur, ouvrier en argent, cordonnier, dégraisseur, sellier, couvreur en ardoises, sculpteur, tailleur de pierres, fabricant de malles, ferblantier, marchand de tabac, fabricant de voiles, tanneur, tonnelier, tapissier, tabricant de cigarres, et autres artisans ou ouvriers ... paiera une taxe annuelle de dix piastres.

Art. 9. Les taxes sur les drays, charrettes, etc., seront de dix huit piastres par an, de cinquante cents par voiture et de cinquante cents pour la marque.

Art. 10. Les taxes sur les voitures appelées hacks et sur toute autre voiture à deux chevaux servant de cinq piastres par an, et sur les cabs et autres voitures à un cheval de quinze piastres par an.

Art. 11. Tout omnibus pouvant contenir dix personnes ou moins et ayant un attelage de deux chevaux ou mulets, paiera une taxe de trente piastres par an; tout omnibus pouvant contenir plus de dix passagers et ayant un attelage de deux chevaux ou mulets, paiera une taxe de soixante-quinze piastres par an.

Art. 12. Aucun omnibus n'aura un attelage de plus de quatre chevaux ou mulets, sous peine de cinquante piastres par infraction.

Tout omnibus portera un numéro sur le côté dans un endroit visible, le numéro devant avoir les mêmes dimensions que celui des drays. Toute contravention à cet article sera punissable d'une amende de vingt-cinq piastres par infraction. Tout omnibus aura des lampes sur lesquelles sera peint le numéro dudit omnibus. Pour les lampes et les numéros, il faudra se conformer à l'ordonnance réglementant les hacks, cabs, &c. Toute contravention à cet article sera punissable d'une amende de vingt-cinq piastres.

Art. 13. Tout omnibus ayant un attelage de plus de deux chevaux ou mulets, aura des roues de trois pouces et demi de soute, sous peine de vingt-cinq piastres par infraction.

Art. 14. Tout dray, charrette, omnibus et wagon portera son numéro étampé en cercle.

Art. 15. Tout agent d'une compagnie d'assurances étrangères faisant des affaires dans la ville de la Nouvelle-Orléans paiera d'avance la taxe annuelle suivante:

Celles recevant des primes de $400,000 et plus, $4,000

De $300,000 à $400,000	3,000
De $200,000 à $300,000	2,000
De $150,000 à $200,000	1,500
De $100,000 à $150,000	1,000
De $ 75,000 à $100,000	800
De $ 50,000 à $ 75,000	700
De $ 25,000 à $ 50,000	600

Les autres paieront $250, bien entendu que le montant des primes constaté par le dernier état annuel sera pris pour base de paiement.

Art. 16. Toute compagnie d'assurances organisée en vertu des lois de l'État et prenant des assurances contre les risques résultant de l'incendie, des sinistres de mer ou de rivière, paiera d'avance une taxe annuelle de $500. Toute compagnie d'assurances organisée en vertu des lois de cet État et prenant des assurances sur la vie seulement, paiera d'avance une taxe annuelle de $200.

Art. 17. Tout propriétaire d'un théâtre passager, d'un cirque, d'une ménagerie, ou d'autre exhibition ou spectacle public, paiera d'avance une taxe de dix piastres par représentation, à moins que ladite représentation n'ait lieu dans un des établissemens qui auront déjà payé la taxe annuelle. Toute infraction à cette disposition, paiera, en outre de la taxe, une amende de cinquante piastres par chaque infraction [illegible] ...

Art. 18. Tout associé et résidant d'une maison de commerce, et tout associé en commandite résidant, paiera tout le montant de la taxe sur la profession, le métier ou les affaires que fait la maison de commerce dans laquelle il a un intérêt.

Art. 19. Toute personne ayant plus d'une boutique, d'un magasin ou autre établissement, ou qui exercera plus d'une profession, d'un métier ou d'un genre d'affaires, paiera la taxe sur chacune de ses occupations séparément.

Art. 20. Dans tous les cas, les taxes imposées pour la vente des liqueurs spiritueuses ou fermentées, ou des vins, en quantité moindre qu'à la bouteille ou à la pinte, seront assessées et collectées séparément; et toute personne qui, conjointement avec, ou en outre de la vente des liqueurs spiritueuses ou fermentées, ou des vins, en quantité moindre qu'à la bouteille ou à la pinte, tiendra un magasin de groceries ou de toute autre marchandise, paiera également la taxe imposée sur ce dernier genre d'affaires.

Art. 21. Personne ne pourra exercer, même temporairement, aucune des professions, occupations ou affaires taxées par cette ordonnance, sans avoir d'abord payé la taxe [illegible] ...

Art. 22. Toute personne engagée dans un des genres d'affaires énumérées dans cette ordonnance, qui refusera ou négligera de déclarer son nom au collecteur, ainsi que la nature de ses affaires, paiera une amende [illegible] ...

Art. 23. Les propriétaires de pensions privées pourront recevoir moins de six pensionnaires, ne payeront pas de taxes [illegible] ...

Art. 24. Toutes taxes au-dessus de quarante piastres seront payées [illegible] ...

Art. 25. Toute personne possédant ou commandant un bateau à vapeur mouillé à un des wharfs du port de la Nouvelle-Orléans [illegible] ...

[illegible]

Art. 28. Toute personne qui [illegible] ...

Art. 29. Toute ordonnance ou portion d'ordonnance contraire à la présente ordonnance est par les présentes abrogée.

Signé: J. M. CUCULLU, Président.

Approuvé le 7 janvier 1852.

(Signé) A. D. CROSSMAN, maire.

Pour copie conforme, H. BIER, commis

AVIS MUNICIPAUX.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—Le 24 décembre 1851—Conseil de la Municipalité No 1. Séance du Lundi 22 décembre 1851

Considérant qu'un grand nombre de marchands de la rue de Chartres se plaignent des tentes, des poteaux et des enseignes qui encombrent la devanture des magasins de leurs voisins, les privent de jour, d'air, et leur portent le plus grand tort en empêchant leurs magasins d'être vus avantageusement;

Résolu qu'après la promulgation de ces résolutions, il ne sera plus permis de placer ou de faire placer sur la devanture des magasins de la rue de Chartres, depuis la rue St Louis jusqu'à la rue du Canal, des tentes, des auvens en bois et d'autres objets d'une apparence désagréable et nuisant aux voisins qui en ont pâti.

Résolu qu'il est défendu de faire placer des poteaux, des colonnes en fer ou en bois sur la devanture des magasins de la rue de Chartres, depuis la rue St Louis jusqu'à la rue du Canal.

Résolu qu'il sera du devoir du voyer de la Municipalité et du commissaire du premier district, conjointement ou séparément, de notifier tous les marchands de la rue de Chartres depuis la rue St Louis jusqu'à la rue du Canal, d'avoir à faire enlever, dans un délai de dix jours, les poteaux, tentes et enseignes qu'ils ont fait placer, et après le délai de dix jours accordé les dits objets ci-dessus mentionnés ne sont pas enlevés, le dit voyer et le dit commissaire devront les faire enlever.

Résolu qu'il est permis à tout marchand de faire placer une enseigne sur la devanture de son magasin, pourvu que la dite enseigne soit placée à une élévation de vingt pieds au-dessus du trottoir.

Résolu qu'après la promulgation des présentes dans la gazette officielle, toute personne qui en violera les dispositions, sur la plainte du commissaire ou de toute autre personne, devant un des juges de paix de la Municipalité No Un, et sur conviction du fait, sera passible d'une amende qui ne sera pas moindre de $25 et qui n'excédera pas $75. Il devra en outre payer les frais de Cour et les frais pour faire enlever les objets ci-dessus mentionnés.

Résolu que le maire soit et demeure prié de faire publier pendant trente jours dans la gazette officielle les résolutions qui précèdent.

Signé: J. GENOIS, Recorder.

Pour copie conforme, L. A. ST-CERAN. 30 déc—30f.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

Le 12 décembre 1851.

EN vertu d'une résolution adoptée par le Conseil de la Municipalité No Deux, à sa séance du 9 décembre 1851—Avis est par le présent donné que dans non moins de vingt jours, à partir de la présente publication, le Conseil de la dite Municipalité procèdera à la mise à exécution de l'amélioration projetée et mentionnée dans la dite résolution, savoir: l'ouverture et le prolongement du chemin à coquilles de la rue de la Commune à partir de sa terminaison actuelle jusqu'au chemin de la Métairie en ligne droite [illegible] ... approuvée le 3 mai 1847. 15 jan A. D. CROSSMAN, Maire.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

EN vertu d'une résolution adoptée par le Conseil de la municipalité No. Un à sa séance du 5 mars 1849, autorisant le voyer à faire les travaux, [illegible] ... nom de maison Castende, qui se trouve sur le prolongement de la rue de l'Esplanade, entre Johnson et Galvez.

Conditions: comptant, à la charge par l'acquéreur de faire élever les dits matériaux dans un délai de cinq jours, à partir de la date adjudication, à défaut de quoi ils seront transportés aux risques et frais du dit acquéreur.

31déc A. D. CROSSMAN, Maire

AVIS JUDICIAIRES.

Philip Williman contre ses créanciers.

L'ÉTAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers dudit insolvable et à toutes autres personnes que cela peut concerner, qu'une assemblée desdits créanciers aura lieu en l'étude de John G. Holland, Esq., notaire public en cette ville [illegible] ...

Par ordre de la Cour, ALF. ROUSSEAU, Greffier.

TH. MOREAU,

RUE ROYALE, 151, ENCOIGNURE TOULOUSE.

Magasin de Parfumeries et de Fantaisie, et salon de Coiffures pour Hommes.

RUE ST-CHARLES, No 36.

REÇU par les navires Emperor, Gertrude et Le Havre, un assortiment [illegible] ...

[illegible]

Occasion.—UNE FORTE PARTIE de chemises toile pour hommes, à vendre à 30 pour cent au-dessous. 23 oct

A. BARRAUD,

49, RUE DE CHARTRES, ENTRE BIENVILLE ET DOUANE,

ARRIVANT de France, offre en vente à sa nombreuse clientèle et à ses amis, un choix considérable de marchandises variées de premier choix qui seront livrées à des prix réduits.

Articles pour Dames.

Gants de peau et soie, fleurs artificielles en tous genres, peignes écaille blonde et autres, bracelets en tous genres [illegible] ...

Articles pour hommes.

Gants de peau et soie, un très riche assortiment de cravattes et cols fantaisie, bretelles soie, coton et tricot, caleçons coton et tricot [illegible] ...

A. Barraud continue à donner des leçons de coiffures et enseigne le dernier genre de coiffures.

Salon de coiffure pour dames et enfans.

Faux cheveux en tous genres, en gros et en détail.

L'attention des amateurs est appelée à venir voir un magnifique service en porcelaine de Sèvres qui a appartenu à Louis Philippe, 1er, roi des Français et à une coiffeuse attachée à l'établissement. 9 déc

E. TATOUT & CO.,

161, Rue de Chartres, encoignure Toulouse.

ONT reçu par tous les derniers arrivages d'Europe, un assortiment complet de leurs articles, savoir:

d'Angleterre.

400 douzaines chaussettes tricotées en laine, diverses qualités;
160 douzaines chaussettes mérinos bleus et gris;
200 do bas en laine et mérinos;
500 do chaussettes d'enfants, laine et coton Nos 1 et 2;
300 douzaines bottines do en laine,
600 do bonnets laine pour enfants et grandes personnes;
300 do bas coton blanc de tous prix;
100 do chaussettes coton blanc et écru;
Plus de 500 douzaines gants coton, laine, filoselle soie pour hommes, dames et enfants;
400 douzaines bordures laine pour tapis, &c;
4 caisses fil de Rennes de toutes couleurs et Nos.
5000 douzaines fil Alexandre, blanc et couleur.

Ainsi qu'un grand choix de coutellerie de poche et de table.

De France et d'Allemagne.

Bonneterie française, quincaillerie fine, mercerie, parfumerie, brosserie, bimbeloterie, poupées allemandes et jouets de Paris,

Sans y comprendre les articles du Nord dont leur magasin est toujours abondamment pourvu.

En Magasin:

200 caisses pétards Nº 1.

E. TATOUT & Co.

MARCHANDISES ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

UN bel assortiment d'indiennes, coutils, flanelles, casimirs, cotonnades, percales, couvertures, [illegible] ... et une grande variété d'autres articles, à vendre par THEOD. FROIS, 14, rue du Canal. 17 oct

CHARBON DE PITTSBURG.

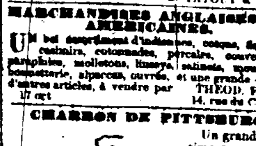

Un grand assortiment en main et délivré promptement au prix courant du marché. Notre assortiment vient des meilleures mines de la rivière Monongahela et est égal en qualité au charbon Canal Anglais, et plus économique. Les ordres pourront être laissés à nos dépôts, Promenade Triton, No 66, encoignure Suzette et Levée à notre bureau, 99, Gravier, près St-Charles.

Mesure et qualité garanties.

MILTENBERGER & QUINN.

Charbon.—Charbon.

10 TONNEAUX CHARBON CANAL ANGLAIS, en débarquement du navire Lapland, au Môle, No. 38, Seconde Municipalité, et prêts à être délivrés. Envoyez vos ordres Nos. 356, rue Royale; 77, rue de la Douane; 333, rue Bienville. McBEAN, WILLARD & Co.

McBEAN, WILLARD & Co.,

TIENNENT constamment en main, à leurs entrepôts, No. 332, rue Tchoupitoulas, No. 77 rue de la Douane, et No. 339, rue Royale,

DU CHARBON

DE PITTSBURG, ANTHRACITE, ANGLAIS ET DE CANNEL.

A vendre aux prix les plus bas du comptant. 23déc

Charbon.—Charbon.

CHARBON de Pittsburg de 1re qualité, en gros morceaux, sans mélange, à vendre en quantité qui conviendront aux acquéreurs, rendus sans frais aux plus bas prix du marché par CLARKE & GREENE, 12, Bank Place et 324, Magasins.

N. B. Charbon anglais et anthracite en grosse et bâtis.

EN débarquement du navire Helen, de Londres: 16 quarts Madère qualité supérieure, 15 quarts Porto ... V. & E. MAIGNAN, 85 et 87, rue St-Louis.

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Dorbigny, entre Dumaine et St-Anne: [illegible] ...

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

DE No 4980—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 19 de janvier 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un lot de terre situé au faubourg Ste Marie de cette ville, faisant partie de la propriété ayant appartenu à J. Gravier, à l'intersection des rues du Cirque et Julie et contenant six lots de terre, de 30 pieds chacun, sur 120 pieds [illegible] ...

Description des bâtisses sur la propriété ci-dessus.

Sur les 178 pieds (mesure française) face à la rue du Cirque,

1o—Une maison basse en bois, de quatre appartements, couverte en ardoises.
2o—Une maison haute en bois, couverte en ardoises.
[illegible]

N. B.—Les cinq maisons susdites donnent un loyer mensuel de $130 payable par mois [illegible] ...

18déc—18.20.9.19 Shérif de la paroisse d'Orléans

Banque des Citoyens de la Louisiane vs C. M. Chamberlain.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 5,000—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à John L. Lewis, ci-devant shérif et par lui shérif à moi transféré, je procéderai le lundi, 19 de janvier 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Une certaine portion de terre située au faubourg Delord, dans la Municipalité No 2 de cette ville, désignée par le No 6, sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, en date du 15 juin 1845, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ci-devant notaire; la dite portion de terre est composée des deux lots de terre suivants, savoir:

1o—Un lot de terre ayant 20 pieds 8 3/4 pouces de face au Mobile Landing, entre la Promenade des Tritons et la rue Julie, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles [illegible] ...

2o—Et un lot de terre opposé au fond du susdit lot de terre, mesurant, sur la dite allée, 20 pieds 8 3/4 pouces, 43 pieds plus ou moins, sur la ligne du fond, sur une profondeur de 96 pieds plus ou moins, du côté de la rue Julie, et 92 pieds plus ou moins du côté de la Promenade des Tritons.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus [illegible] ...

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication.

JAS. P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans. 18déc—18.20.9.19

Banque des Citoyens de la Louisiane vs C. M. Chamberlain.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 2027 [illegible] ...

Virginia W. Thompson, épouse de Wm. T. Thompson, vs. James C. Kathman.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 3,718—En vertu d'un ordre de vente rendu le 9 de juin 1851 [illegible] ...

DEUX LOTS DE TERRE au faubourg Marigny [illegible] ...

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication. JAS. P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orl.

Marchandises sèches.

BILLIEUX & REGGIO,

238, RUE BOURBON,

VIENNENT de recevoir de France les articles suivants:

Mantelets soie Pompadour, mantelets châles, mantelets écharpes pompons et entrelacs, châles, châles cachemire [illegible] ...

BILLIEUX & REGGIO, 238, rue Bourbon. 1déc.

F. FRYER à l'honneur de rappeler aux dames qu'avec les nouveaux arrivages par le Globe, elle a un très bel assortiment de lingerie et soieries hautes nouveautés, étoffes pour robes de soirée, de bal, et un choix charmant de robes et coiffures qui se recommandent toujours par leur bon goût et leur grande distinction.

A l'époque de fin d'année les dames seront bien aises de rencontrer dans ce magasin, les objets de fantaisie pour étrennes, tels que sachets, portes-monnaie, sacs, mouchoirs brodés et dentelle, devants de chemises riches, éventails, et ces mille curiosités, en tabletterie, boîtes et coffres de Tabou, que Paris seul peut nous envoyer. 30 déc

F. FRYER

Prie les Dames de se souvenir que son magasin, rue de Chartres, No 54, est assorti, comme celui rue Royale, en toutes étoffes de mode et de fantaisie, soieries, robes de soirées, toilettes de bal, confections, modes et coiffures; mais elle appelle surtout leur attention sur la spécialité de deuil, nouveauté introduite par elle. Les Dames trouveront tout ce qui concerne le noir en mousseline-laine, barège uni et façonné, barpour de toutes modes, et lingerie pour deux et demi-deuil. 30 déc

No 21, Rue de Chartres encoignure Douane.

OLYMPE,

A L'HONNEUR de prévenir les dames que désirant mériter le patronage toujours croissant qu'elle doit à leur bienveillance, elle vient d'établir au-dessus de son magasin, pour la vente des chapeaux, coiffures et manteaux, des salons qu'elle a fait orner et meubler avec le plus grand soin.

Ces salons ont été inaugurés depuis le lundi, 8 du courant, par l'ouverture d'un nouveau choix de chapeaux et capotes, bonnets, coiffures de théâtres fleurs artificielles &c, reçues par les derniers arrivages de France et qui ne laissent rien à désirer sous le rapport du goût et de l'élégance. 3déc

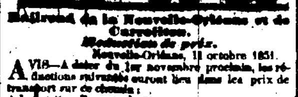

Railroad de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

Réduction de prix.

Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1851.

AVIS—A dater du 1er novembre prochain, les réductions suivantes auront lieu dans les prix de transport sur ce chemin:

A Lafayette—Paquets de 50 tickets ...... $2 50 cts.
A Lafayette—Billets personnels et mensuels, 4 00
A l'Avenue Napoléon—chaque tickets 10
A Carrollton—Paquets de 30 tickets 5 00

☞ Tous les autres taux restent les mêmes.

Par ordre de la direction:

11 oct CHARLES BAQUIE, Secrétaire

Ligne d'omnibus de Lafayette et de la Nouvelle-Orléans.

HART, THOMAS & Co informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:

Première voiture, à ...... 6 heures A. M.
Dernière voiture, à ...... 8 heures P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à ...... 6 1/2 heures A. M.
Dernière voiture, à ...... 8 1/2 heures P. M.

Depuis du bas de la ville; De la Presse à Coton d'Orléans, Troisième Municipalité:

Première voiture, à ...... 6 heures A. M.
Dernière voiture, à ...... 7 3/4 h. P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à ...... 6 1/2 heures A. M.
Dernière voiture, à ...... 8 1/4 heures P. M.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 3,883—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable troisième cour de district de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi 19 de janvier 1852, sur les Nord, à 4 heures et demie P. M. à l'adjudication de:

L'établissement situé rue Bourbon, No 181, comprenant tous les matériaux, outils, machines, appareils, &c. qui sont sur les lieux ou qui y appartiennent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus, et appartenant au défendeur Schoekler.

Conditions: Cette crièe étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera définitivement adjugée au plus-offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bon ou obligation avec caution bonne et solvable portant intérêt au taux de 5 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

JAS. P. FRERET,

jan 1 5 9 12 Shérif de la paroisse d'Orléans

Adolphe Rochat vs B. Dupuy et als.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 3647—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable cinquième cour de district de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 9 de janvier 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Tous les droits, titres et intérêts de Bernard Dupuy à un procès actuellement pendant pardevant la première cour de district de la Nouvelle-Orléans, intitulé: "Bernard Dupuy vs Louis Segura," et désigné par le No 6199 sur les dossiers de ladite cour.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication.

JAS. P. FRERET,

déc 28 1 5 9 Shérif de la paroisse d'Orléans

THOMAS C. PAYAN & Co.

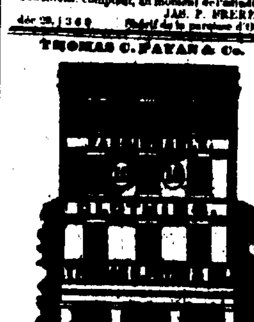

Manufacturiers et Marchands en gros et en détail de Vêtements de Mode, No 10, rue du Canal, Paulding's Row, entre Chartres et Vieille Levée. [Manufacture LITTELL & PAYAN, 311, Broad St. Newark, N. J.]

ONT reçu un bâtiment de leur grand assortiment de linge, fait par les steamers Winfield Scott, Union, Georgia et Empire City, et continueront à recevoir à l'avenir par chaque steamer des assortiments [illegible] ... à très bas prix, pour du COMPTANT ou son équivalent.

Marchandises d'Habitation.—Pardessus, [illegible] ...

Pantalons [illegible] ...

Les habits, négociants et marchands sont respectueusement invités à venir voir ... THOMAS C. PAYAN & CO. No 10, Canal

RICHARD ALDIGE & Cie.,

25, Rue de Chartres, au premier,

VIENNENT de recevoir 136 caisses marchandises sèches se composant de:

[illegible]

Home Mutual Insurance Company of New-Orleans.

AYANT un capital de $273,500 est prête à assurer sur le Feu, les risques de Rivières et de Mer, au bureau de la Compagnie, 90, rue Gravier.

Toute personne s'assurant à cette institution devient intéressée à son succès, et les profits sont divisés annuellement à la bâtisse Compagnie. Les bénéfices de cette Compagnie ne sont pas [illegible] ...

Les livres de la Compagnie seront toujours ouverts et prêts à être inspectés par ceux qui voudront s'assurer.

ALEXANDER BROTHER, Président
JOHN H. OWEN, Vice-Président.
H. WHEELER, Secrétaire.

Directeurs:

John C Goodrich	John R. Shaw	J G Cocks
John Rodenburg	John Thomas	H V Baxter
W R Lockford	J J Green	T B Taylor
Manuel White	Saml. Stewart	W L Lamer
R W Millsaub	S O. Nelson	Wm Tufts
John O Woodruff	F Shaw	S de Visser
William Knox.	E G Rodgers	Robb Dyas
Rufus McIlhany	S I. Levy	W Bogart
J A Dougherty	A H May	J W Geyle
J P. Caldwell	J P Harrison	J J Robson
John H Owen	John Hall	

Compagnie de la Poudre du Hazard.

C. T. BUDDECKE & CO.,

Agents, rue Tchoupitoulas, No 160.

AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer au commerce que nous sommes maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés. [illegible] ...

2 déc—1an C. T. BUDDECKE & CO. 160, Tchoupitoulas.

VIN MUSCAT—200 caisses en débarquement du navire Cumberland, de Marseille, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 30 déc 24, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Andover, de Bordeaux et à vendre par le soussigné,

40 barriques vin rouge St-Julien Médoc.
20 do do Côte de Floirac.
17 do do Château Margaux.
7 demi do do blanc Haut-Sauterne,
7 quarts cognac Auguste Navarreau,
3 do do Georges Maurice,
45 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis,
41 do de 12 bocaux prunes séchées, div. grandeurs,
10 do de 12 boîtes transparentes prunes sèches, diverses grandeurs. NUMA LACOSTE,

16 déc 147, rue Royale.

MAGASIN DE SELLERIE DE Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & Co, No 15, rue du Canal, Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magazin, manufacturiers et importeurs de sellerie et tout article dans ce genre [illegible] ...

20 déc—ab ANDREW G. BULL & CO.

N. HEADNER SMITH, Marchand Commissionnaire, 90, rue Gravier,

A REÇU une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des serments, prendre des témoignages, recueillir des Dons entre-vifs, savoir: MAINE, NEW HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, MISSISSIPI, FLORIDE & TEXAS.

CHAPEAUX de Paille, pour hommes et dames—5 colis en débarquement du navire Belle-Assise, du Havre, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 30déc 24, rue de la Douane.

ATTENDU par le Cumberland, de Marseille [illegible] ... ANT. GIRAUD, 48, Vieille-Levée

GRAINES—1500 graines assorties [illegible] ... S MASPEREAU & CO, 22, rue Condé

VIN BLANC—100 barils vin blanc Haut Sauterne [illegible] ... PAUL JUGE FILS & CO, 27, St-Louis

AMANDES—[illegible] ... PAUL JUGE FILS & Co., 27, rue St-Louis

CONFITURES et conserves—de la célèbre marque Bouniols, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 6 jan 34, Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

PAR BONNEVAL & BENIT, Encanteurs, No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu samedi prochain, 10 janvier, à midi, à la Bourse St-Louis,

MARTHE, mulâtresse âgée de 25 ans une bonne couturière et tailleuse, garantie des vices et maladies prévus par la loi, avec ses trois enfants, ANGELE, âgée de sept ans et demi, EULALIE, de trois ans et demi et ROSE AIMEE, de 18 mois

Conditions—comptant.

Acte de vente pardevant Jph. Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 7 jan

Vente par catalogue d'Eaux de Vie, Vins, Huiles, &c.

Par BERNARD TURPIN.

MARDI 20 janvier 1852, à 10 1/2 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au magasin de M. A. Carrière, importeur, rue Vieille Levée, Nº 25, pour compte des consignataires:

305 futailles eau-de-vie françaises, des marques suivantes: Otard, Dupuy, Castillon jeune, Jas. Hennessy, Célèbre Brandy Wine, Bisquet Trinche & Cie, Alex. Seignette, Martigue et Biguerlan, Gotard, Wm Raymond, Union Brand, Adrien, Dubouché, &c. &c.

Toutes les eaux de vie et genièvre annoncées, sont en douane.

12 pipes genièvre de Hollande, marque de la Double clef;

10 pipes do do Wesp, article de choix;
4000 caisses vin St-Julien, St-Estèphe, St-Laurent, Cantenac, Léoville, Margaux, Médoc, Pape Clément, Château Latour, Château Beaucaire, &c. &c.
150 caisses vin en demi-bouteilles;
550 do de blanc, marques diverses;
200 paniers [illegible] importés;
200 do de bouteilles vides de Bordeaux;
10 barils bouchons, 13 all. chacun;
35 barils vinaigre blanc;
200 paniers huile Plagniol, véritable;
30 caisses fruits à l'eau de vie assortis.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente. 3iv

Meubles, Meubles.

Succession de William Duvaux.

PAR J. L. CARMAN & Co.

VENDREDI, 16 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, rue Gravier [illegible] ...

Une quantité de meubles, batterie de cuisine, &c. Conditions, comptant. 9jan

Vente d'une Sucrerie et Esclaves, pour opérer un partage entre les propriétaires.

PAR J. A. BEARD & MAY.

LUNDI 12 janvier 1852, il sera vendu par J. A. Beard & May, encanteurs, à midi, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis [illegible] ...

La belle HABITATION située en sucrerie [illegible] ...

[illegible]

Récapitulation.

15 nègres de 10 ans et au-dessus,
11 négresses [illegible]
21 garçons et filles [illegible]
30 [illegible]

[illegible]

Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres, sur la Vie et contre l'Incendie.

CAPITAL autorisé... Dix millions de Piastres.

Capital et fond de réserve ... $2,346,000.

Capital nu [illegible] ... DEUX MILLIONS TROIS CENT QUARANTE SIX MILLE PIASTRES.

[illegible]

CHARLES BRIGGS, Agent, Bureau, 129, Commune.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans:

[illegible]

Directeurs à New-York:

JAMES BROWN, Président.
FRANCIS COTTENET, Vice-Président.
[illegible]
ALFRED PELL, Secrétaire résident.

Directeurs à Liverpool:

[illegible]

Directeurs à Londres:

[illegible]

ASSURANCE MUTUELLE DU CRESCENT.

CONFORMÉMENT à la charte la Compagnie présente l'état suivant:

[illegible]

Trois cent cinquante mille piastres.

THOMAS A. ADAMS, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
[illegible]

Articles pour Noël.

LIQUEURS en cruchons de porcelaine, en flacons de fantaisie;
Liqueurs en cruchons de porcelaine;
Prunes en bocaux transparents;
Liqueurs, vins fins, fruits, &c. à vendre chez LOREILHE & Co, 22déc enc. Royale et Douane

CHAMPAGNE, Cordon Rouge—Les soussignés, seuls agents aux Etats-Unis de cette marque connue avantageusement ici, offrent à vendre un lot de 50 paniers environ [illegible] ... LOREILHE & Co, enc. Royale et Douane

EN débarquement [illegible] ... WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAS.

EN débarquement, de la barque Lorenzo [illegible] ... WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAS.

500 [illegible] ... FOS. PUIG Y PUIG, 22, rue Conti

CIGARES de la Havane [illegible] ... FOS. PUIG Y PUIG.

[illegible] ... JOSEPH MITCHEL, 36, Poydras.

SUCRE de la Havane—blanc et [illegible] ... DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée

[illegible]

PAR F. FERNANDEZ & WHITE.

VENDREDI prochain, 9 du courant, à quatre heures P. M., il sera vendu, rue Toulouse, Nº 42 premier, entre les rues Chartres et Royale, les meubles d'une [illegible] ...

Vente de Linge fait, Chemises, [illegible]

PAR J. B. BLACHE & CO.

VENDREDI, 9 courant, à 10 heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:

Un assortiment de chapeaux, [illegible] ...

150 lots de linge fait, comme suit:

A 11 heures, le Premier, [illegible] ...

Charbon Cannel-Anglais.

PAR R. B. SYKES, Encanteur.

VENDREDI, 9 courant, à midi et demie, il sera vendu sur la Levée, en face du poteau No 7, 3me municipalité—

60 tonneaux charbon Canal Anglais, de grande dimension, en débarquement du navire Swanpage. Aussi pour le compte de qui il appartiendra, 100 milliers de briques en débarquement du navire Helen.

Conditions—comptant. 8 jan

Ginghams, Indiennes et Flanelles, &c.

PAR T. G. PETITPAIN.

VENDREDI 9 janvier, il sera vendu à dix heures, à son magasin d'encan Nº 8, rue du Canal, sans réserve et pour compte des consignataires:

[illegible] ... flanelles de couleurs, 3 points.

VENTES A L'ENCAN.

Négresse de valeur.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 10 janvier 1852, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

HENRIETTE, négresse âgée d'environ 26 ans, blanchisseuse, repasseuse, couturière, enfin tout faire, ensemble ses deux enfants, Justin, négrillon, âgé de 6 ans, et un enfant de 14 mois. Les dits esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi. 6jan

Domestique de valeur.

Cuisinière, Blanchisseuse et Repasseuse.

PAR BONNEVAL & BENIT, Bureau 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan, le samedi 10 courant, à midi à la Bourse St-Louis, pour besoin d'argent.

MARY, griffonne, âgée de 29 ans, cuisinière de famille, blanchisseuse et repasseuse, sujet recommandable sous tous les rapports et pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: comptant.

Acte de vente pardevant A. Dorfoeuret, aux frais de l'acquéreur. 8jan

Vente par Catalogue de 1,260,000 Cigares de la Havane!

PAR BERNARD TURPIN.

JEUDI, 15 janvier 1852, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, au magasin de MM Delvaille et Moreno, importeurs, No 34, rue Vieille Levée, 1re municipalité:

1,260,000 cigares de la Havane, comprenant un assortiment général de marques choisies, principalement canones et d'importation directe—Impériales, Regalias, medio Regalias, Cazadores, Panetelas, Londres, Especiales, Galanos, Damas, Millar, &c. &c.

Les catalogues seront prêts quatre jours avant la vente.

Conditions libérales. 7jan

Vente péremptoire à crédit de 600,000 cigares de la Havane.

PAR MORPHY & REVIER.

MARDI 13 janvier 1852, à 10 heures A. M. il sera vendu, au bureau des importeurs Francisco Rodriguez, No 6, Front Levée entre Douane et Bienville, pour-liquider:

600,000 cigares de choix de la Havane, garantis d'importation directe et de marques véritables.

Aussi: l'habitation et le bail d'un barreau.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues seront prêts à être consultés le lundi 12 du courant. 3 jan

AUX CAPITALISTES ET AUX SPECULATEURS.

Vente sans réserve aucune de TRENTE-QUATRE LOTS DE TERRE situés vis à vis du nouveau Couvent de Gentilly, maintenant en construction, et dont l'adjudication fera le principe prochain.

PAR BONNEVAL & BENIT,

Bureau rue Toulouse No 54.

[illegible] ...

AVIS D'ENCAN.

BERNARD TURPIN, ENCANTEUR,

No 26, Vieille-Levée.

Jours réguliers pour la vente.

Lundis et Mercredis.

Vente par catalogue—Tous les Samedis.

Avances d'argent sur dépôt de marchandises.

dont—dan Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1851.

AVIS—Le soussigné ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont ouvert un bureau d'encan, rue de Chartres, No 99 [illegible] ... CASSOU & Co

HOPITAL LUXEMBERG.

Situé sur le Bull Road Ponchartrain.

CET établissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. [illegible] ...

PRIX DE LA PENSION

Chambres particulières à un lit, $3 par jour.

Do	2e classe	2
Do	3e classe	1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste établissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix pour ces deux derniers cas sont convenus.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr J. RHODES, 192, rue Canal.

15sept—1an

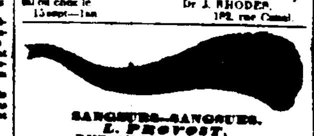

SANGSUES—SANGSUES.

L. PROVOST,

RUE ST-PIERRE, No 121

SUCCESSEUR DE M. RUBCONI

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises, récemment arrivées et à vendre en gros et en détail au grand dépôt central de la rue St-Pierre, 121.

TABAC en feuilles—véritable Vuelta de Abajo et bien assorti en qualités pour tripes et pour cape, à vendre par FOS PUIG Y PUIG, 29, rue Commune

GOMME Arabique—3 caisses gomme arabique supérieure, à vendre par BERNARD TURPIN, 26, Vieille Levée

VIN ROUGE récemment arrivé, à vendre à des prix réduits, par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 25 déc 30 1/2, rue Poydras

FIL en pelote—5 caisses dans les magasins de la Douane, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 25 déc 30 1/2, rue Poydras

Chapeaux Français en Gros.

Reçu par le navire Emperor—Un grand assortiment de CHAPEAUX et CASQUETTES, pour hommes et pour enfans, à vendre par THEOD. FROIS, 17 oct 14, rue du Canal.

Nouveautés de Saison.

REÇU par le navire Emperor, du Havre, un grand assortiment de marchandises françaises, à vendre par THEOD. FROIS, 17 oct 14, rue du Canal.

Grocerie à vendre.

UNE petite GROCERIE, bien achalandée, dans un bon quartier, 1re Municipalité, est offerte en vente à l'amiable pour cause de départ. Pour plus amples informations, s'adresser à BERNARD TURPIN, 30déc 26, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—131,800 en débarquement du brick Mary Elizabeth, à vendre par B. VALLS, 73, Magasins

ALEXIS & FAVRE,

PHARMACIENS, successeurs de P. A. BERTRAND, encoignure Royale et Bienville, font savoir aux consommateurs qu'ils ont repris la fabrication des eaux minérales artificielles.

Ils ont constamment dans la pharmacie, par bouteilles et demi bouteilles, les eaux de seltz, sedlitz, vichy, etc, etc.

La limonade purgative au citrate de magnésie, sera toujours préparée avec la plus grande attention afin de ne pas manquer le double but que l'on est en droit d'attendre de ce médicament utilité et agrément.

Les commandes pour la ville et la campagne seront exécutées avec soin et diligence. 16déc

LOUIS CASTEL,

PHARMACIEN, a l'honneur d'annoncer au public qu'il a succédé à monsieur Laby, chez dans la pharmacie, encoignure Royale et Ste-Anne. [illegible] ...

Tout ce qui sortira de la pharmacie sera préparé avec le plus grand soin et cotés à des prix très modérés. LOUIS CASTEL.

Parapluies et Ombrelles [illegible]

CET article, d'un goût [illegible] ... S MASPEREAU & CO

GRAINES de la Havane [illegible] ... J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

VIN ROUGE—300 barriques en débarquement du navire Andover, de Bordeaux, à vendre par B. CAMUZAC, 38, Vieille Levée

ATTENDU par le navire Ocean Queen, et à vendre par le consignataire: [illegible] ... PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse

Jalap—40 balles jalap [illegible] ... BERNARD TURPIN, 26, Vieille Levée

Vanille—[illegible] ... BERNARD TURPIN, 26, Vieille Levée

Poudre à canon [illegible] ... B. TURPIN, 26, Vieille Levée

[illegible]

Graines potagères, Oignons et Graines de Fleurs, Plantes et Arbustes.

J. MENARD,

101, *Vieille Levée, entre Hopital et Quartier.*

VIENT de recevoir par le navire State of Maine, un nouvel assortiment de graines potagères de toutes sortes, une variété de graines de fleurs, composant de 70 espèces, oignons de fleurs, tulipes, jacinthes, narcisses, jonquilles, lis royal, couronnes impériales, renoncules et anémones, rose rouge et rose. L'on trouvera également un grand assortiment de plantes de serres et arbustes de pleine terre, plus de 100 variétés de rosiers en arbre, 300 néspliers du Japon de Semis, de 4 à 8 pieds de hauteur. Le tout de premier choix, à vendre à la convenance des acheteurs, à des prix très modérés. 16déc

Graines potagères de Maupay.

RÉCOLTE DE 1851

Le soussigné a reçu par le steamer Cherokee, un nouvel envoi de graines de la récolte de cette année. L'assortiment se compose comme suit:

Choux grosse tête,		Navet plat blanc,	
do	d'York,	do	blanc rond,
do	hâtif,	do	tête orange,
do	plat Hollandais,	do	de vert,
do	St-Denis,	do	ruta baga,
Oignon rouge,		Carotte rouge,	
do	blanc,	do	à corne, hâtif,
do	jaune,	do	court,
Grande betterave,		Céleri blanc,	
Navet hâtif,		do	rouge,
Navet-radis rouge,		Panais assortis,	
do	demi long,	Epinard	do,
do	écarlate long,	Pois	do,
do	espagnol noir,	Salsifi	do,

Les habitans, jardiniers, détaillans, &c., de la ville et de la campagne, &c., pourront se pourvoir des graines de toutes qualités à des prix modérés.

D. MAUPAY, Grainetier, 13 déc 67, Gravier, près la rue du Camp.

Nouveau Magasin de GRAINES de Hamilton & Co.

29, rue du Canal, nouvelles bâtisses de la Levée, 29.

Nous venons de recevoir par les derniers steamers de New-York, un approvisionnement de graines de jardinage convenables pour la plantation d'automne.

CHOUX—Gros crêmé, gros tardif, plat de Hollande, gros d'York, de Hollande tardif, Choufleurs, pois, haricots.

NAVETS—De bouilles de neige, plat de Hollande, plat blanc.

VETE ROUGE, ruta baga, choux navet, betteraves, carottes.

EPINARDS—Laitues, radis, oignons, concombres, chicorée, persil, squash, cresson, &c.

Nous trouverons [illegible] ...

Nous attendons par le steamer du 22 un nouvel assortiment d'oignons.

[illegible]

Cuisines patentées de Moss.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'État de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines [illegible] ...

S. MASPEREAU & Co, 22 déc 22, rue Condé

CAFÉ—Un petit lot vert de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES.

EN débarquement du navire Cumberland de Marseille, [illegible] ...

VENTES DE CE JOUR.

Stock d'ouvrage et

Vente par catalogue de Marchandises Sèches.

Par F. H. PETITPAIN.

VENDREDI 9 courant, il sera vendu à dix heures, à son magasin d'encan Nº 8, rue du Canal,

40 caisses de toiles d'Irlande,
10 caisses indiennes claires (dessins nouveaux),
3 caisses indiennes noires,
5 balles Appletons cotonnades &c. et
150 colis et lots marchandises de saison consistant en mouchoirs blancs et couleur, chemises noires et couleurs unis et brodés, mouchoirs batiste et soie, madras batiste, foulards coton français, services de table, serviettes &c., foulards soie, flanelles noires et blanches, soieries couleurs et noires, velours à chapeaux, mousseline à rideaux unies et brodées, fil en écheveaux, paresse, parapluies [illegible] ... ombrelles [illegible] ...

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 7 janv

Couvertes avariées.

Vente par les gardiens du port.

PAR F. H. PETITPAIN, Encanteur.

VENDREDI, 9 janvier, il sera vendu à dix heures et demie, à son magasin d'encan Nº 8 rue du Canal, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, et pour le compte de qui il appartiendra.

8 balles couvertes françaises de Granier, avariées à bord du navire Cumberland, capitaine Gazzaio, dans son voyage de Marseille à la Nouvelle Orléans.

Conditions—comptant. 7 jan

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches et tapisseries, sauvées du feu de la rue du Canal.

PAR R. B. SYKES, Encanteur.

SAMEDI, 10 du courant, à midi, il sera vendu à son magasin d'encan, 33, rue des Magasins, pour le compte de ceux que cela concerne.

Une quantité de marchandises de coton en couleur, coton brodé, cotonnade bleue française, coton américain, coton huilé, rouge de Turquie, velour rouge, quincaillerie dansantes, linge de table, toile à draps, fil, garniture de lit en dentelle, serviettes, rideaux et autres articles endommagés par l'eau à l'incendie de la rue du Canal.

Conditions—comptant. 9 jan

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

Vente sans réserve pour besoin d'argent.

IL sera vendu samedi 10 janvier 1852, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

Un lot de terre dans l'îlet renfermé par les rues Villeré, Plauché, St Bernard et Columbus, mesurant environ 26 pieds de face à la rue Villeré, sur 110 pieds de profondeur sur une ligne, 127 pieds sur l'autre et ouvrant considérablement vers la ligne du fond où le terrain mesure de 70 à 80 pieds de large (voir le plan à la Bourse). Ensemble une maison de deux chambres, galeries sur le côté et derrière, cuisine, chambre à domestique, puits, citerne, latrines, &c. le tout en très bon état dont il y aura ...

Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 7jv—4

Succession de Jean Laurans et de madame Laurans, sa femme.

Paroisse de la Pointe-Coupée.

IL sera vendu à l'encan, le jeudi 15 janvier 1852, une HABITATION ayant huit arpents de face à la Fausse-Rivière, dans cette paroisse de la Pointe-Coupée, et quarante arpents de profondeur, bornée d'un côté par la terre de Michel Olinde, et de l'autre côté par celle de Mlle Arthémise Chatz [illegible] ... une maison de maître, des cabanes à nègres et autres bâtisses.

Quarante-six esclaves des deux sexes, deux chevaux américains, trois vaches, quatre charrettes, des ustensiles d'habitation et meubles meublants. Et une quantité de plants de cannes à sucre.

TERMES ET CONDITIONS DE LA VENTE:

Les meubles, payables en mars 1852, un tiers du prix en mars 1853, un tiers en mars 1854, et un tiers en mars 1855; et la terre ou habitation, un cinquième du prix en mars 1853, un cinquième en mars 1854, un cinquième en mars 1855, un cinquième en mars 1856, et un cinquième en mars 1857. Les acheteurs devront fournir sécurité solidaire et hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement. Les billets, en outre, porteront intérêt à huit pour cent, depuis l'échéance jusqu'à parfait paiement. Et les frais des actes de vente devront être supportés par les acheteurs.

A. PROVOSTY, administrateur

Pointe-Coupée, 6 décembre 1851 22 déc

Propriétés à vendre à l'amiable.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs, Nº 8, Arcade Banks.

DEUX beaux magasins situés rue du Camp, sur laquelle maison en briques à deux étages, rue Constance;

Un maison commode, rue Dauphine.

Une maison à deux étages, bien située, rue St-Philippe, à Lafayette;

Une jolie résidence à l'encoignure Camp et Robin; Un magasin, rue de Chartres, entre Conti et St Louis;

Une maison en bois à deux étages, rue Rampart, près Esplanade;

Une belle maison avec de belles améliorations et jardin, dans la partie haute de Lafayette près du chemin de fer;

Un beau carré de terre entouré, rue Nayades, à Lafayette;

Deux carrés de terre, près de la raffinerie, à Lafayette;

Quatre terrains de choix, encoignure Jackson et Prytanée, à Lafayette;

Une maison commode, avec beau jardin, rue Laurel et Jackson, à Lafayette;

Plusieurs carrés de terre de choix (quelques-uns améliorés), situés à Jefferson City, Rickerville, Hurtsville, Greenville et Carrollton;

Une belle habitation et les nègres à St Bernard.

Une do à Jefferson
Une do à Bâton Rouge
Une do à Bayou Sara.

Convenables pour une sucrerie ou pour vendre du bois. 17 nov

[illegible] Pour le Pacifique—Portant la Malle.

La seule ligne directe.

POUR SAN FRANCISCO—(Par la voie du Nicaragua et de Chagres) le steamer PHILADELPHIA sous le commandement du capt. W. R. BAXTER. Ce navire a une double machine, et partira samedi 10 janvier, à huit heures du matin. Il se rendra aux steamers du Pacifique, de Panama à l'arrivée des malles et des passagers.

Prix de passage:

Nlle-Orléans à Chagres grandement réduits. Panama à San Francisco—Salon [illegible] ... Chambre [illegible] ... Entrepont [illegible] ...

Pour passage, s'adresser à ARMSTRONG, HARRIS & Co. Agent.

Paquebot des Attakapas.

Le steamer Grand prix d'eau ANNA No 2, capitaine J. J. Labarthe, partira de la Nouvelle-Orléans SAMEDI 10 JANVIER, à quatre heures de l'après-midi. Il prendra du fret et des passagers pour St. Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires sur la route. [illegible] ...

POUR LA BALISE. [illegible] ... J. T. DONWELL ... MERCREDIS et les SAMEDIS à dix heures du matin [illegible] ...

A vendre—La barque [illegible] ... FRANKLIN ... A. F. & W. H. ELLIOT, 161, rue du Canal

A Vendre.—La goëlette [illegible] ... RICHARD ALDIGE & Co. 25, rue des Chartres

POUR LA HAVANE. —Le brick paquebot ADAMS GRAY, capt. Schneider, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à JOSEPH MITCHEL, 31 déc 36, Poydras

Pour Bordeaux.—Le trois mâts BALTIMORE, capitaine Robertson, partira dans le plus bref délai. Pour fret de 150 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements s'adresser à H. V. BAXTER, 25, rue Carondelet

POUR LA HAVANE. —Le beau brick de voilier, doublé et chevillé en cuivre MOUNT VERNON, capt. Henry Earl, partira sous peu. Partie de son chargement engagé et allant à bord pour de fret. Pour balance de fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord au Pyramid Tier de la rue Marigny ou à DELVAILLE & MORENO, 27 déc 34, Vieille Levée

Pour Bremen Bordeaux.—Le paquebot régulier MAJ. BARBOUR, capitaine Arnot, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira [illegible] ... PERRY SEWELL, 130, rue des Magasins

Pour le Havre.—Le magnifique paquebot neuf GLOBE, capitaine Drasleback, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et à bord, partira de suite. Pour fret, s'adresser à PIERRE POUTZ, 80, rue de la Douane

Pour Liverpool.—Le navire Sa voilier SABINE, capitaine Haley, est maintenant en charge pour le port ci-dessus et partira sous peu. Pour fret, s'adresser à H. BAXTER, 25, Carondelet.

Pour Liverpool.—Le magnifique navire fin voilier CORINTHIAN, capt. [illegible], est maintenant en charge pour le port ci-dessus et partira sous peu. Pour fret, s'adresser à H. V. BAXTER, 25, Carondelet, ou à R. JENNINGS & Co. [illegible] ...

W. H. KOONTZ, avocat,

No 14, EXCHANGE PLACE

ROBERT J. KERR,

avocat et notaire public,

Et commissaire pour l'État du Mississippi No 14, EXCHANGE PLACE, vis-à-vis la Poste

J. MAGNE, avocat,

A transporté son bureau No 16, PASSAGE DE LA BOURSE, entre les rues de la Douane et du Canal.

EN débarquement du navire Andover, de Bordeaux:

60 barriques vin rouge Ch. Rosette,
3 do do Ch. La Cardoue,
10 do vin blanc Haut Sauterne,
10 demi barriques do do
à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, St Louis

EN débarquement du navire Andover de Bordeaux: 25 caisses fruits à l'eau de vie, 25 do [illegible] ... QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, St Louis

EN débarquement du navire Andover de Bordeaux: 30 caisses prunes d'Entes, en pots [illegible] ... QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, St Louis

EN débarquement du navire Andover de Bordeaux: 30 paniers de biscuits de Bordeaux [illegible] ... QUEYROUZE & LANGSDORFF.

EN débarquement du navire Andover de Bordeaux: 30 demi barriques vinaigre, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, St Louis

VIN BLANC—40 caisses en débarquement du navire Andover, de Bordeaux, à vendre par B. CAMUZAC, 38, Vieille Levée

FRUITS à l'eau-de-Vie—40 caisses en débarquement du navire Andover, de Bordeaux, à vendre par B. CAMUZAC, 38, Vieille Levée

CHARBON pulvérisé pour distillateurs, à vendre par B. VALLS, 73, Magasins

SUCRE de la Havane—75 caisses blanc et brune à vendre par B. VALLS, 73, rue des Magasins

CAFÉ de la Havane—30 sacs, à vendre par B. VALLS, 73, Magasins

HUILE d'olive espagnole—15 barils, à vendre par B. VALLS, 73, Magasins

CACAO—150 sacs de Caracas et Guayaquil, à vendre par B. VALLS, 73, Magasins

FRUITS A L'EAU DE VIE—31 caisses prunes à l'eau de vie, 31 demi-boîtes do, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St-Louis

TRUFFES—450 boîtes truffes de Duffé, à vendre par J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée

DOUBLONS ESPAGNOLS—300 à vendre par B. VALLS, 73, Magasins

BIERE FONCÉE—50 barriques [illegible] ... CONVERSE & Co, 97, rue Tchoupitoulas

CIDRE, Bière et Porter—100 caisses Philadelphia en magasin et à vendre par CONVERSE & Co, 97, rue Tchoupitoulas

WHISKEY Monongahela—180 barils vieux et supérieur, en magasin et à vendre par CONVERSE & Co, 97, rue Tchoupitoulas

EAU DE VIE et Genièvre—100 barils américains, en magasin et à vendre par CONVERSE & Co, 97, rue Tchoupitoulas

CHANGE à vendre sur Gênes, par D. LANATA, 14, Jefferson

CARTONNAGE POUR LES CONFISEURS—4 caisses cartonnages assortis, à vendre par J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée

TRUFFES—8 caisses truffes de vingt-quatre boîtes, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St-Louis

EAU DE FLEUR D'ORANGER—20 caisses eau de fleur d'oranger triple, 20 caisses do double, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis

RIZ de la Caroline—150 tierçauts, à vendre par B. VALLS, 73, Magasins

CACAO—120 sacs cacao de Guayaquil, à vendre par B. VALLS, 73 Magasins

PICADURA—75 sacs, à vendre par B. VALLS, 73, Magasins

MOUTARDE, Poivre, Epice—150 caisses moutarde de Kentucky, supérieure, 100 do fine, 70 sacs poivre et épice, en magasin et à vendre par CONVERSE & Co, 97, rue Tchoupitoulas

PAPIER à enveloppe, clous et pointes [illegible] ... CONVERSE & Co, 97, rue Tchoupitoulas

Raffinerie à vapeur de Belle Chasse.

SUCRE raffiné en pains, écrasé et en poudre de qualité supérieure, à vendre par JUAN Y. DE EGANA, 47, Bienville

TRUFFES—Un lot en demi boîtes récemment importées, en magasin et à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane

FRUITS AU JUS—Environ 50 caisses de la marque de Pencau et de Borderie, à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane

CHAMPAGNE, des premières marques, garanti exempt de couleur; à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane

MACARONI et vermicelle—80 caisses moutarde de Paris, 5 caisses, à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane

EN débarquement du navire Andover, de Bordeaux,

30 barriques vin rouge, Brane Cantenac Médoc.
10 caisses do 12 bouteilles vin blanc Mt Sauterne.

A vendre par V. & E. MAIGNAN, 85 et 87, St Louis

CUISINE EN FER DE L'OUEST.

Améliorée et brevetée à New-York

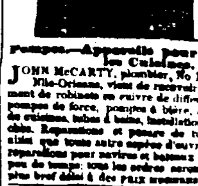

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134, rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs, pompes de force, pompes à bière, &c. &c.; installation de cuisines, bains, installations de bains à douche. Réparations et pompes de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne, réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai et aux PRIX MODÉRÉS. 13sept

Zinc, Cuivre, Ferblanc.

L. F. DELAMARE.

Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.

ENTREPREND travaux de zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle. Objets de fabrication, de commodité, supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour; [illegible] ...

Travaux de bâtiments en zinc, corniches, ventilateurs, chenaux, dalles, tuyaux.

Couvertures en zinc, garanties vingt ans sans réparations. 14oct—6

EN magasin d'importations diverses, à vendre par le soussigné,

30 quarts, porto ... de la couronne, de F. D. ...
20 doz [illegible] ... couronne du même.
100 doz ... d'œufs de F. Grousset,
20 barriques vin rouge ordinaires,
20 do vieux de Ch. Cantemerle,
20 do vieux de Gassolhac et Valery,
10 do Madère blanc Haut Sauterne,
10 demi barriques do
100 caisses vin rouge Ch. Lafite et St-Julien,
50 paniers champagne grandes et petites bouteilles de A. Gousson,
20 paniers huile Plagniol,
50 caisses cerises à l'eau de vie,
20 do prunes, poires, abricots à l'eau-de-vie,

A vendre par P. LONGIS, 5janv 47 V[illegible]

BOUTEILLES, bouchons, [illegible] ... à vendre par PAUL [illegible]